



# Code de conduite





## 06 PRINCIPES DE BASE

Contribution à la stabilité et à l'attractivité de la place financière  
Respect des lois  
Signalement d'une incohérence  
Sanctions en cas de violation du Code de conduite

## INTEGRITÉ

08 Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme  
Gestion des conflits d'intérêts  
Corruption  
Traitement des informations privilégiées  
Dons

## CONCURRENCE

10 Conduite dans un environnement concurrentiel  
Coopération avec les partenaires commerciaux  
Protection de la propriété intellectuelle  
Innovation

## SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

12 Protection des données  
Cybersécurité

## CULTURE D'ENTREPRISE

14 Esprit SIX  
Communication et image externes  
Formation et développement continu  
Santé et sécurité  
Développement durable et protection de l'environnement  
Diversité et égalité des chances

→ Ces flèches dans le document indiquent des remarques pour les employés.



# Code de conduite de SIX

**Le Code de conduite de SIX contient les valeurs et les principes qui régissent la manière dont nous, en tant qu'employés, traitons les uns avec les autres et avec nos parties prenantes telles que nos clients et autres partenaires commerciaux, nos actionnaires et les autorités de surveillance. Le code est le fondement de notre conduite et de l'image publique de SIX.**

**Dans notre entreprise, nous revendiquons et nous encourageons une culture ouverte, la confiance mutuelle et le courage de prendre des responsabilités. En faisant preuve d'intégrité, tous les employés du Groupe contribuent à réduire ou à éviter les risques pour SIX. Chacun contribue ainsi au succès durable de SIX.**

**Tous les employés de SIX adhèrent aux valeurs et principes définis ci-dessous dans leur travail quotidien. Notre hiérarchie incarne ces valeurs et principes et veille à ce qu'ils soient respectés. Ainsi, nous protégeons et renforçons notre réputation. Le Code de conduite est contraignant pour tous les employés et membres du Conseil d'administration de SIX dans le monde entier.**

# Principes de base

## CONTRIBUTION À LA STABILITÉ ET À L'ATTRACTIVITÉ DE LA PLACE FINANCIÈRE

En tant que prestataire d'infrastructure dans le domaine des opérations sur titre, des opérations de paiement et de l'information financière, SIX constitue la colonne vertébrale de la place financière suisse. Nous apportons une contribution décisive à la stabilité, à l'attractivité et à la compétitivité de la place financière suisse et nous assumons nos responsabilités en conséquence. Notre attitude et nos actions ont une influence directe sur la façon dont le secteur est perçu par le public. Nos employés et nos dirigeants sont conscients de cette fonction de représentation et agissent en conséquence.

Un dysfonctionnement de notre infrastructure pourrait causer des dommages considérables non seulement à SIX, mais aussi à l'ensemble de la place financière et à l'économie suisse en très peu de temps. C'est pourquoi nous veillons à ce que nos systèmes fonctionnent de manière stable et sans perturbation et nous développons en permanence de nouveaux services innovants. Par nos actions quotidiennes et notre planification anticipée, nous contribuons activement à la compétitivité à long terme de la place financière suisse.

## RESPECT DES LOIS

Nous agissons dans le respect des lois et règlements des pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Cela comprend également nos directives et règlements internes. Notre objectif n'est pas seulement de garantir la légalité de nos actions, mais également de faire ce qui est juste. Nous nous demandons toujours si nos actions sont conformes aux principes de ce Code de conduite. Nous cultivons une coopération ouverte, transparente et basée sur un partenariat avec les autorités. Nous assumons notre responsabilité en tant qu'entreprise présente au niveau mondial sur le marché financier.

SIX respecte les droits de l'homme internationalement reconnus et soutient leur respect. En particulier, nous ne tolérons pas le travail forcé, le travail d'esclave, le travail des enfants ou toute autre forme d'exploitation. Par nos pratiques commerciales transparentes et notre «Code pour les fournisseurs de SIX», nous promouvons le respect de ces droits fondamentaux tout au long de notre chaîne de valeur.

→ Dans notre travail quotidien, nous devons toujours nous demander si nos actions sont éthiquement et moralement correctes: «Est-ce que je fais ce qui est juste?» Lors des formations sur la conformité, les employés en apprennent davantage sur les lois qui sont les plus importantes pour eux et approfondissent leurs connaissances des règles en vigueur chez SIX. En cas de doutes, le service conformité est à votre disposition.

## SIGNALEMENT D'UNE INCONDUITE

SIX ne tolère aucune violation du droit applicable ou des règles internes. Les signalements d'inconduite des employés sont un outil important pour déceler les abus sur le lieu de travail et protéger SIX contre les risques. La détection et la prévention des inconduites requièrent, en sus de mesures telles que les contrôles et la formation, également le courage de nos employés d'aborder ouvertement les abus et de signaler les problèmes de conformité. Les employés qui transmettent des signalements de bonne foi n'ont pas de craintes à avoir, car ils agissent correctement et dans l'intérêt de SIX et de l'ensemble de nos employés.

## SANCTIONS EN CAS DE VIOLATION DU CODE DE CONDUITE

Quiconque ne se conforme pas aux prescriptions du présent Code de conduite doit s'attendre à des conséquences. Celles-ci peuvent relever du droit du travail (jusqu'au licenciement) ou, selon les circonstances, inclure des procédures pénales. Cela s'applique non seulement aux employés auxquels il est directement reproché d'avoir enfreint des règles impératives, mais aussi à tous ceux qui ont connaissance d'une certaine inconduite et la tolèrent (p. ex. en qualité de responsable) et ne la signalent pas. SIX impose en particulier aux cadres des exigences élevées à cet égard.

→ Les cas d'inconduite et les abus peuvent être adressés directement aux dirigeants, au service conformité, au service des ressources humaines ou sur notre plateforme de rapport interne. Cette dernière permet également le signalement anonyme et est disponible à tout moment pour tous les employés dans le monde entier.

→ Toute personne qui n'est pas certaine qu'une certaine conduite est permise doit s'adresser à son supérieur hiérarchique. Le service conformité est également disponible pour répondre aux questions. Si les employés souhaitent poser une question de manière anonyme, ils peuvent le faire à tout moment via la plateforme de rapport interne de SIX.



# Intégrité

## LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

SIX ne tolère aucune forme de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme et applique toutes les sanctions économiques et financières pertinentes. Tous les employés contribuent à prévenir les activités illégales en agissant avec intégrité et en respectant leur obligation de diligence. Nous disposons également de systèmes et de processus pour prévenir et détecter la criminalité économique. SIX ne s'engage jamais dans des opérations douteuses, car elles nuisent toujours à la solidité et à la fiabilité de la place financière suisse.

## GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Tant SIX que l'ensemble de ses employés mettent en évidence les conflits d'intérêts potentiels ou les évitent dans la mesure du possible. Un tel conflit peut survenir lorsque des intérêts personnels ou ceux de tiers proches sont impliqués dans une situation commerciale. Une approche ouverte et proactive des conflits d'intérêts sert les intérêts à long terme de l'entreprise.

## CORRUPTION

SIX ne tolère aucune forme de corruption. Nous prenons toujours nos décisions commerciales sur la base de faits économiques afin d'éviter l'apparence même de corruption. Dans les affaires courantes, il arrive cependant que de petits cadeaux, des invitations et d'autres avantages soient offerts ou que l'on veuille soi-même en offrir. SIX veut s'assurer que les cadeaux, invitations et avantages restent dans des limites raisonnables, qu'ils respectent la législation en vigueur et que nos employés concernés soient protégés. Nous avons donc mis en place des règles de conduite claires sur l'acceptation et l'attribution de cadeaux, invitations et avantages.

→ *Dans notre travail quotidien, nous remettons toujours en question nos actions et notre propre motivation. Quiconque se trouve en situation de conflit d'intérêts doit le révéler immédiatement. Au besoin, les décisions doivent être déléguées à un collègue impartial. Le service conformité offre un soutien dans ces situations souvent difficiles.*

→ *L'acceptation ou l'octroi éventuel de cadeaux, invitations et autres avantages doit être divulgué conformément aux directives de SIX. Dans le cadre de formations internes, les employés apprennent également à se comporter dans ces situations et à prendre les bonnes décisions. En cas de doute, nous nous abstenons d'accepter et d'accorder des cadeaux, invitations ou avantages.*

## TRAITEMENT DES INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES

Dans le cadre de nos activités quotidiennes, nous traitons des informations confidentielles relatives aux prix dans de nombreux domaines. SIX oblige tous ses employés et responsables à traiter ces données de manière responsable et prudente. Nous utilisons ces informations exclusivement à des fins commerciales et ne tolérons aucune opération pour compte propre non autorisée. Nous avons mis en place des mesures strictes pour prévenir et détecter les délits d'initiés.

## DONS

En tant qu'entreprise active à l'échelle mondiale, nous sommes engagés envers la société et les communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités. En faisant des dons pour des causes environnementales et sociales, nous soutenons des organisations dont les objectifs complètent notre propre responsabilité d'entreprise de manière pertinente. Les dons sont toujours accordés par SIX sur une base volontaire et sans aucune attente de contrepartie. Pour ce faire, nous nous conformons toujours au cadre du système juridique en vigueur et agissons conformément aux dispositions internes applicables.

→ *Certains employés sont soumis à des obligations de déclaration, des restrictions d'opérations ou même à des interdictions dans le cas d'opérations pour compte propre. Nos directives internes établissent de manière exhaustive qui est précisément soumis à ces dispositions. Toutefois, si des questions restent sans réponse, le service conformité est à votre disposition.*

→ *Si vous avez d'autres questions sur notre responsabilité d'entreprise (Corporate Responsibility), veuillez contacter le service Marketing & Communications.*



# Concurrence

## CONDUITE DANS UN ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

En raison de notre fonction systémique, SIX joue un rôle particulier sur le marché financier suisse. Nous sommes conscients de notre position et évitons toute suspicion de discrimination à l'égard de nos clients, concurrents ou partenaires commerciaux. Nous ne tolérerons en aucun cas les accords sur les prix, les restrictions sur les services, les discriminations ou toute autre forme de concurrence déloyale. SIX revendique la concurrence et le marché libre en tant que principes fondamentaux du système juridique et économique en Suisse et dans tous les autres pays où elle exerce ses activités.

## COOPÉRATION AVEC DES PARTENAIRES COMMERCIAUX

En termes d'organisation et de technologie, SIX est étroitement liée à la place financière suisse. Nous fournissons de nombreux services en collaboration avec des institutions financières ou des partenaires commerciaux spécialisés, ce qui conduit à des processus d'échange complexes et à des relations juridiques exigeantes. Nous traitons tous nos clients, partenaires commerciaux, concurrents et fournisseurs équitablement et entretenons avec eux des relations commerciales honnêtes et transparentes.

La sélection de nos partenaires commerciaux s'effectue dans le cadre d'une procédure réglementée. De cette façon, nous garantissons un processus transparent et un traitement équitable de tous les partenaires potentiels. Nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils respectent les mêmes normes que celles qui s'appliquent à tous les employés de SIX et qu'ils respectent toutes les lois et prescriptions. Nous nous abstenons de coopérer avec des partenaires qui ne répondent pas à ces normes strictes. Nos fournisseurs s'engagent à respecter les droits fondamentaux et les principes sociaux conformément au «Code pour les fournisseurs de SIX».

→ *Il n'est souvent pas facile de reconnaître une pratique anticoncurrentielle. Toute personne ayant besoin de conseils, peut contacter le service juridique à tout moment.*

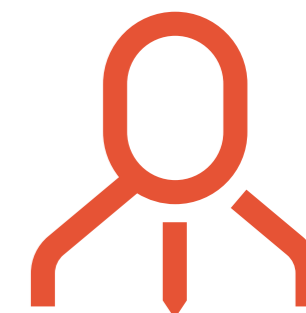
## PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

SIX respecte les droits de propriété industrielle des produits, publications et logiciels de tiers, tels que les brevets, les droits d'auteur (Copyrights) ou les droits de marques. Si nous souhaitons utiliser la propriété intellectuelle de tiers, nous demandons toujours l'autorisation (licence) de l'ayant droit. Nous traitons notre propre propriété intellectuelle avec soin et la protégeons contre toute utilisation abusive par des tiers.

## INNOVATION

Si vous voulez vous imposer dans l'environnement concurrentiel d'aujourd'hui, vous devez initier vous-même les développements du marché et y participer activement. C'est pourquoi SIX encourage les nouvelles idées et les innovations au sein de l'entreprise. Afin d'offrir à nos clients des solutions et des services efficaces, nous travaillons en étroite collaboration avec des start-up, des universités et d'autres partenaires stratégiques. Pour rester compétitive sur le plan international, l'infrastructure de la place financière suisse doit toujours avoir une longueur d'avance sur la concurrence mondiale. L'innovation est le moteur qui nous maintient vivants et nous permet une croissance continue.

→ *Si vous avez des questions concernant la propriété intellectuelle et les licences, le service juridique est à votre disposition.*



# Sécurité de l'information

## PROTECTION DES DONNÉES

Nos activités de fournisseur de services d'infrastructure dans le domaine des opérations sur titre, des opérations de paiement et de l'information financière nécessitent la collecte et le traitement de grandes quantités de données. La protection des données est donc un thème central pour nous. Le principe de base est le suivant: lorsque des données sont traitées, un niveau élevé de protection et de sécurité des données doit être garanti. Ceci s'applique aux données des clients et des partenaires commerciaux ainsi bien qu'aux données des employés. Parce que la protection des données est avant tout la protection de la personne. C'est pourquoi nous attachons une grande importance au respect de la législation fondamentale, de la protection des droits de la personne et de la vie privée des personnes concernées afin de satisfaire aux exigences légales nationales et internationales. Pour nous, c'est la base d'une relation de confiance et la condition préalable d'une réputation irréprochable.

## CYBERSÉCURITÉ

La menace de cyberattaques est un risque majeur que SIX prend très au sérieux. Il s'agit en particulier du fonctionnement continu de nos systèmes, du maintien de notre réputation de prestataire de services fiable et de la protection de la place financière suisse. Grâce à des règles de sécurité strictes et à une cybersécurité solide, nous protégeons les biens tels que les centres de données, les informations confidentielles et notre propriété et celle des tiers.

→ Dans notre directive sur la protection des données, nous avons défini des spécifications claires pour le traitement des données personnelles. Cela nous permet d'établir dans l'entreprise une norme de protection et de sécurité des données à l'échelle du Groupe et de réglementer l'échange de données entre les sociétés de notre groupe.



# Culture d'entreprise

## ESPRIT SIX

Le SIX Spirit est l'expression de notre culture d'entreprise. Quatre valeurs caractérisent notre comportement et guident nos actions: l'orientation client, la collaboration, la prise de responsabilité et la confiance (Customer Focus, Collaboration, Ownership and Trust). De cette façon, nous revendiquons et nous promouvons une façon de penser et de travailler axée sur le client dans tous les domaines. Nous encourageons nos employés à faire preuve d'initiative, à oser de nouvelles choses et à assumer leurs responsabilités. Chaque jour, nous défendons une culture d'ouverture et de confiance mutuelle.

## COMMUNICATION ET IMAGE EXTERNES

Nos relations et notre communication se caractérisent par l'estime et l'authenticité. Nous entretenons un dialogue ouvert et constructif avec nos employés, nos clients, nos partenaires, les médias, les associations et les autorités. Nous fournissons des informations en temps utile et transparentes. Avec une identité visuelle uniforme, nous veillons à ce que la marque SIX et nos valeurs soient présentées et perçues de manière cohérente. Cela crée la confiance et constitue un préalable important pour notre réputation.

## FORMATION ET DÉVELOPPEMENT CONTINU

Les connaissances et le potentiel de chaque employé constituent la base du succès de SIX. Nous créons un environnement de travail attrayant qui encourage nos employés à penser différemment, à s'épanouir personnellement et à se former en continu. Chacun assume la responsabilité de son propre développement. Nos dirigeants sont particulièrement encouragés à créer un environnement qui ouvre des perspectives de développement. Nous promouvons une culture qui récompense le courage, valorise l'expérience et permet un retour d'informations constructif. Nous voulons que nos employés puissent s'identifier à SIX.

## SANTÉ ET SÉCURITÉ

SIX attache une grande importance à la protection et à la promotion de la santé et du bien-être de ses employés. La promotion de la santé dans l'entreprise et la sécurité sur le lieu de travail sont donc des thèmes importants pour nous. Nous attirons constamment l'attention sur ces thèmes par des formations, des offres de prévention et des campagnes d'information et nous incitons chacun à participer activement. Les risques et les dangers pour la santé et le bien-être doivent être identifiés, réduits au minimum ou éliminés le plus rapidement possible.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Notre activité et notre entreprise sont axées sur le long terme et le développement durable. Cela inclut notre engagement envers la société et la protection du climat et de l'environnement, ainsi que notre respect des lois et des normes applicables. Nous traitons les ressources naturelles de manière responsable et permettons à nos employés de se porter volontaires pour des projets écologiques ou sociaux.

## DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

SIX s'engage pour l'égalité des chances. Nous créons un environnement dans lequel les gens sont valorisés pour leur contribution, indépendamment de leur position hiérarchique, leur origine, leur origine ethnique, leur sexe, leur nationalité, leur âge, leur orientation sexuelle ou leur religion. Un traitement équitable et respectueux – exempt de discrimination, harcèlement ou représailles – est ancré dans nos valeurs et constitue la base d'un environnement de travail sain et inspirant. Nous encourageons activement la diversité au sein de nos équipes car nous sommes convaincus que cela se traduira par de nouvelles idées, des approches innovantes et une croissance globale. Ensemble, nous allons plus loin.

→ *En collaboration avec des tiers, SIX fournit divers services de promotion de la santé, de prévention des maladies et de conseil aux employés. Vous trouverez de plus amples informations sur notre intranet.*

→ *En tant qu'employés de SIX, nous représentons l'entreprise. C'est pourquoi nous communiquons avec soin en public et sur les médias sociaux. Si vous n'êtes pas sûr si et comment une communication en dehors de l'entreprise peut être faite, vous trouverez des réponses et du soutien auprès du service Marketing & Communications.*

→ *SIX propose une plateforme de formation continue sur mesure et flexible. Les possibilités de développement sur le lieu de travail sont au centre de cette démarche et sont complétées par une formation ciblée et une formation continue externe.*

→ *Si vous souhaitez en savoir plus sur notre engagement, vous trouverez de plus amples informations dans le «Rapport sur la responsabilité sociale de SIX». Et tous ceux qui veulent s'investir doivent absolument participer aux nombreux engagements sociaux de SIX.*





